



Livret de Certification

Plongeur Niveau 2

ISO 24801-2

Nom du stagiaire :

Nom de la structure :

Tampon



FSGT

14 / 16 Rue Scandicci

93508 Pantin Cedex

01 49 42 23 19 info@plongee.fsgt.org

www.plongee.fsgt.org

PLONGEUR NIVEAU 2

CMAS** / NF-EN 14153-2 / ISO 24801-2

I – DÉFINITION DU NIVEAU

Plongeur confirmé qui a acquis les compétences de la qualification « Plongeur Autonome à 20m » et de la qualification « Plongeur Encadré à 40m ».

Lorsqu'il plonge sans la surveillance directe d'un encadrant les plongées sont réalisées :

- sans palier de décompression obligatoire,
- avec une assistance de surface,
- dans des conditions identiques ou meilleures que celles de la formation.

Les plongées en autonomie sont interdites pour les plongeurs mineurs

II – PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

- Etre licencié à la FSGT.
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique en scaphandre de moins d'un an.
- Pour les mineurs présenter une autorisation parentale signée.

III – ORGANISATION DE LA FORMATION

- Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur et les exigences liées aux normes ISO, la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisées au niveau du club sous la responsabilité d'un enseignant de niveau III certifié par l'Ecole Française de Plongée et licencié à la FSGT.
- La validation des compétences peut être effectuée par des enseignants différents dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés à la FSGT.
- Avant de participer à des plongées dans l'Espace Aquatique Ouvert (EAO), l'élève doit, dans l'Espace Aquatique Restreint (EAR), démontrer à un moniteur les connaissances théoriques et les compétences pratiques suffisantes pour évoluer dans l'EAO.
- Les titulaires du brevet de Plongeur niveau 1 ou de la qualification Plongeur encadré 12m peuvent faire l'objet d'allègements de formation ; les plongées d'enseignement dans le cadre du PE12 ou du P1 FSGT peuvent être pris en compte dans la formation PA20 dans la mesure où la durée globale de la formation n'excède pas 18 mois.

IV – CONDITIONS DE VALIDATION

- Etre âgé au moins de 16 ans à la remise du brevet.
- Avoir validé sur son carnet de plongée au minimum 15 plongées en EAO sous le contrôle direct d'un moniteur.
- L'évaluation des savoir-faire doit se réaliser dans une période n'excédant pas 18 mois.

V - DÉLIVRANCE DE LA QUALIFICATION

La qualification est décernée sous la responsabilité conjointe du président du club et de(s) l'enseignant(s) E3 ayant validé les compétences et supervisé la formation.

Module SURFACE

- 1- Connaitre l'équipement.
- 2- Savoir se mettre à l'eau et sortir.
- 3- Maîtriser les techniques d'immersion.
- 4- Savoir se déplacer en capelé.

Date :

Tampon et signature :

Module SAVOIR-FAIRE FONDAMENTAUX (EAR)

- 5- Lâcher et reprendre l'embout (LRE).
- 6- Remonter en Expiration, Embout en Bouche (REEB).
- 7- Gérer sa flottabilité – Maitrise du poumon ballast
- 8a- Gérer sa flottabilité – Maitrise du gilet en EAR.
- 9a- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) après retrait.
- 10a- Savoir interpréter des signes conventionnels.
- 11- Récupérer son détendeur en immersion.
- 12- Utiliser une source d'air de secours comme receveur.
- 13- Utiliser une source d'air de secours comme donneur.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire :

Module EVOLUTION en autonomie 0-20m (EAO)

8b- Gérer sa flottabilité – Maitrise du gilet en évolution.

9b- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) suite à un remplissage sans retrait dans la zone de 4 à 12m.

10b- Savoir interpréter les signes conventionnels en évolution.

14- Remonter à la surface à vitesse contrôlée.

15- Assister un plongeur en difficulté jusqu'à la surface à vitesse contrôlée.

16- Planifier, organiser et évoluer de façon autonome.

Date :

Tampon et signature :

Module ADAPTATION 0-40m

17- Lâcher et reprendre l'embout (LRE).

18- Réaliser un Vidage De Masque (VDM).

19- Maîtriser la stabilisation avec un système de stabilisation gonflable.

20a- Utiliser une source d'air de secours comme donneur.

20b- Utiliser une source d'air de secours comme receveur.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire :

Module EVOLUTION 0-40m

- 21- Maîtriser la remontée à vitesse contrôlée de l'espace 0-40m.
- 22- Maîtriser l'évolution en palanquée et les procédures de sécurité.

Module THEORIE (à l'écrit ou l'oral)

- 23- Notions élémentaires sur la pression (pression atmosphérique, hydrostatique, ambiante) et sur la compressibilité des gaz.
- 24- Explications des barotraumatismes (mécanismes, symptômes, conduite à tenir, prévention) : placage de masque, compensation des oreilles, sinus, dents et surpression pulmonaire.
- 25- Notions élémentaires sur la flottabilité (poussée d'Archimède et poids apparent).
- 26- Notions de désaturation : mécanismes de saturation et désaturation d'azote, courbe de sécurité, vitesse de remontée et paliers).
- 27- Prévention des risques : essoufflement, froid, piqûres, narcose et ADD.
- 28- Déroulement d'une plongée de type exploration (préparation, mise à l'eau, descente, position et déplacement en palanquée, procédures en cas de perte de la palanquée, remontée, actions après la plongée)
- 29- Matériel utilisé par le plongeur (règles d'hygiène et notion d'entretien).
- 30- Connaissance des prérogatives du niveau et des documents à fournir pour plonger dans un centre ou un club.
- 31- Découverte de l'environnement subaquatique des petits fonds et sensibilisation à sa préservation.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire :



Attestation de réussite - P2

Demande de carte brevet

A archiver au club après avoir fait la demande de carte par intranet
(<http://brevet.fsgt.org>)

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

N° de licence FSGT :

Nom et tél du club :

**Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du brevet
PLONGEUR NIVEAU II et souhaite obtenir une carte brevet :**

FSGT (P2)/CMAS**

FSGT (P2)

**Le jury et le Président du club certifient avoir vérifié la conformité des pré-
requis et des conditions de validation comme précisé ci-dessus.**

Date et lieu :

Noms, signatures et tampons des membres du jury :

Nom, signature du Président du club et tampon du club :